

Image not found or type unknown



MULTIPLE CAUTION BANCAIRE

Par **CAIN THIERRY**, le **24/02/2018** à **10:08**

Bonjour

Caution personnelle pour 2 SARL les deux sont maintenant en Liquidation, est ce que le calcul de mon taux d'endettement ne doit pas tenir compte de ces deux cautions.

En effet le tribunal me déclare solvable sur le seul fait que pour une entreprise mes revenus déclaré ne me surendette pas.

L'autre entreprise en liquidation n'ayant pas de dette on ne me réclame rien.

Pour info je suis également caution pour une franchise soit en tout 3 fois.

Merci par avance votre retour. Dans l'attente de vous lire.